

LE DLUZ Yves (1900-1977) 1/3



Yves LE DLUZ naît à La Rochelle le 3 juin 1900.

Yves fréquente l'école publique jusqu'à l'âge de 13 ans et obtient son certificat d'études primaires.

Dès de 17 août 1913 il devient apprenti comme chaudronnier-riveur.

En mars 1920, il est appelé à effectuer son service militaire pour une période de deux ans.

En 1923, Yves adhère aux jeunesses communistes, puis au "Parti" en 1929 où il milite à la cellule de La Rochelle-ville.

Militant du syndicat unitaire de métaux de La Rochelle-La-Pallice de 1923 à 1935, il assure la responsabilité de secrétaire pendant cinq ans puis devient permanent en 1936.

En septembre 1939 Yves est mobilisé, mais réformé définitivement le 30 novembre suivant.

Embauché dans une Société de produits chimiques, il est jugé "**dangereux pour la sécurité publique**" et fiché par les autorités françaises comme "**communiste**".

Yves est appréhendé le 23 mai 1940 et dirigé vers le Centre de Séjour Surveillé (CSS), à l'intérieur de la Citadelle de Saint-Martin-de Ré.

Le 20 juin 1940, le Préfet de Charente-Maritime prend un arrêté d'internement administratif.

LE DLUZ Yves (1900-1977) 2/3



Yves connaît alors aussi bien des camps d'internement que des prisons : après **Saint-Martin-de-Ré** ; **Saint-Paul-d'Eyjeaux** (Haute-Vienne) ; camp **Le Sablou** (Dordogne) ; Yves est transféré à celui de **Saint Sulpice-La-Pointe** (Tarn) ; puis il est envoyé à la **Centrale d'Eysses** (Lot-et-Garonne) ; prison **Saint-Pierre à Marseille** et dans le camp d'internement de la **citadelle de Sisteron** (Hautes-Alpes).

Le 8 juin 1944, avec d'autres co-détenus, Yves s'évade de la prison-forteresse de Sisteron avec l'aide de maquisards.



Citadelle de Sisteron

LE DLUZ Yves (1900-1977) 3/3



Yves Le DLUZ s'engage immédiatement dans le 3ème bataillon des FTP intégré dans les FFI de la Drôme jusqu'au 1^{er} septembre 1944. Il incorpore ensuite l'armée active, comme lieutenant, jusqu'au 23 janvier 1945.

En **octobre 1945**, Yves Le DLUZ est élu conseiller municipal de la Rochelle.

Le **8 décembre 1946**, il est élu "Conseiller général de la Charente-Maritime" et siège au Palais du Luxembourg à Paris jusqu'au 7 novembre 1948.

Yves Le DLUZ décède le 12 décembre 1977 à La Rochelle



Fresque de Boris Taslitzki peinte dans une baraque du camp de Saint-Sulpice-la-Pointe